

Le diable

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 20

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Et lo mâidzo lâi bâille on galé petit pot, pas pllie gros qu'on potet à eintse. L'eintortollie bin adrâi et Manguelion s'ein va tot benaise, lê tsambe êcarpâie.

Onna houitanna de dzo aprî, monsu lo mâidzo reincontre su la tserrâre Manguelion que martstive asse drâi qu'on capitaino et qu'avâi l'air tot vedzet.

— Va mî, l'affère? que lâi dit lo mâidzo. Vo vâide que lo remido êtai bon. Vo l'âi bin suivâ, du que vo z'îte quasu guièri.

— Oh! lâi a pas a dere, m'a bin fê dau bin. Dza lo premi dzo i'ê cheintu que cein allâve mî. Mâ, n'ê pas pu fêre cein que lâi avâi d'êcrit su lo beliet. N'ê pas su quemet dau diâbllo m'ê faillâi fêre po nifliâ. I'ê asseyî de betâ ma tita eintre-mi de m'ê tsambe. Mâ lâi a pas z'u moyan.

— Que m'ê dite-vo quie? Porquie nifliâ?

— L'êtai su lo beliet collâ su lo pot. Justameint a-te que lo.

Lo monsu preind lo papâi et vâi que lâi avâi êcrit dessus: « Beta la pommarda bin adrâi dedein lo perte et pu nifliâ bin fê. »

Lo mâidzo s'êtai trompâ de pot de pommarda, et à la pllièce de lâi bâilli on remido po elliau morroide, lâi ein avâi baillî ion po lo rhommo de cerveau.

Lo remido l'a guièri, l'ê l'essenciet.

MARC A LOUIS.

LE DIABLE

JURER est un vilain défaut, c'est entendu; mais il faut convenir aussi que, selon l'occurrence, il n'y a pas de meilleur moyen de se soulager l'esprit. Nos pères le savaient bien. Leur patois fourmille de jurons. A tout moment, ils avaient le nom du diable à la bouche, si bien que *diablâ* était synonyme de *sakremeintâ* (jurer). Un rien les faisait se donner au prince des enfers:

M'ê ballio au diablo se n'ê pâ veré: je me donne au diable si ce n'est vrai!

Diablo m'ê preingne se vo dio 'na dzanlle: le diable me prenne si je vous dis un mensonge!

Diablo lo mot lâi redio: du diable si je lui redis un mot!

Dau diablo se m'ein m'êcllio: du diable si je m'en mêle!

Il était si naturel de pester par le diable (*diablo*, *diable*, *diabe*, *guiablo*, *guiéblo*, suivant les endroits) que le mot était généralement sous-entendu: *M'einportâi*, *m'eintévâi*, *m'einvolaî*: que le diable m'emporte, m'enlève, me prenne sur ses ailes! *M'êclliaffâi se ne t'ê trosso on bâton su t'ê rein*: qu'il m'êcrase si je ne te casse un bâton sur les reins! Ou bien, s'ils nommaient le diable, les jureurs retranchaient le pronom personnel quand il s'agissait d'eux-mêmes et disaient sans désigner l'objet de leurs imprécations: *Diab' enlevâi*, *diab' einportâi*! Quelques-uns, plus délicats ou plus timorés, remplaçaient *diablo* par *diu*: *A diu m'ê reindo*, *diu me preingne se lâi vé*: je m'en remets à Dieu, que Dieu me prenne, si j'y vais!

Les pires malédictions, on les gardait pour ses ennemis, pour ceux-là même dont on n'avait éprouvé qu'un léger mécompte: *lo diablo t'ê solévâi pi*: le diable te soulève seulement! *t'ê bourlâi pi*, *t'ê freccasse*, *t'ê roudjài*, *t'ê bresâi t'ê z'ou*, *t'ê trossâi t'ê bré*, *t'ê rontrâi lo colzon*, *t'ê estrangolâi*, *t'ê touerde lo cou*, *t'ê arratschâi la leinvoua*, *t'ê z'ongllo*: le diable te brûle, te fricasse, te ronge, te brise les os, te casse les bras, te rompt la nuque, t'étrangle, te torde le cou, t'arrache la langue, les ongles! *Charogne dau diablo*!

Dans le canton de Fribourg, *chein-cheint*, cinq cents! (on sous-entend: diables) est une exclamation courante. Le doyen Bridel raconte qu'un bourgeois d'Estavayer, n'étant que sim-

ple citoyen, ne jurait que par un diable; mais étant devenu banneret de la ville, il crut de sa dignité de jurer par cinq cents, *chein cheint diablo*!

Les femmes de jadis n'étaient, dans leurs exclamations, pas plus raffinées que les hommes. Un pasteur prétend avoir fait passer cette habitude aux jeunes filles de sa paroisse en leur disant que rien n'enlaidit plus une femme que de proférer des jurons.

Mais, il est à croire que si elles s'étaient corrigées sur ce point, elles n'en continuaient pas moins, à l'exemple du sexe barbu, à user de ces locutions patoises: *Diablo lo pâ*, pas du tout; *diablo l'on*, aucun, certainement; *diablo la manka*, je n'y manquerai certes pas; *l'i on bon diablo*, tu es un bon diable; *on omo dau diablo*, on croûvo *diablo*, un méchant diable; *'na diabla d'ê fenna*, une diablesse; *tyè que diablo fâ-tou inke?* que diable fais-tu là? *fâ onna bize dau diablo*, il fait une bise du diable; *tot lo diablo et son train*, tout le diable et son train; *l'ê kemein on diablo*, c'est un vrai diable; *l'an lo diablo lo fêre çosse*, ils aiment à faire ceci; *lo diablo l'ê d'êin sa tanna*, le diable est dans sa tanière (la paix est rentrée au ménage).

Lou diablo bat sa fenna (se dit quand il pleut avec du soleil).

Lou diablo marie sa felhie (se dit quand il pleut, tonne et fait du soleil).

Lou diablo marie sa mère (se dit quand il fait un temps affreux).

Au mariadzo et à la moo, *lo diablo fâ t'ê s'êffo*, au mariage et à la mort, le diable fait tous ses efforts.

M'ê lo diablo l'a, m'ê vudré avâi, plus le diable a, plus il voudrait avoir.

Vau mî tyâ lo diablo que se lo diablo no tyâvé, mieux vaut tuer le diable que de se laisser tuer par lui.

Lou diable l'a kaga, pièi l'a teissâ aqui, le diable l'a pondu, puis l'a laissé là. (Se dit en Provence d'un méchant garnement.)

Lou diablo hak' adi au mimo monton, le diable se soulage toujours sur le même tas (il fait ses diableries toujours au même endroit.)

La hantise du diable était telle, au « bon vieux temps », que les gens instruits en étaient eux-mêmes possédés. Au milieu du xviii^e siècle, un membre du tribunal rencontrant le premier nègre qu'on eût vu à la Vallée de Joux, se jeta à ses genoux et lui dit, les mains jointes: *O monsu lo guiéblo, ne me fâde d'êin de mô!* ô monsieur le diable, ne me faites point de mal.

Quand fut établi un nouveau cimetière à Blonay, en 1833, un homme s'écria en le considérant: *S'êbayi quin diablo l'oudrè s'ê fourâ inke t'ê premi!* Je me demande quel diable ira se fourrer là le premier. — Ce fut lui-même.

On voit par les citations ci-dessus que le mot *diablo* revient fréquemment dans les propos de nos ancêtres. Ce n'est cependant pas la règle, loin de là. L'instinct populaire, en tous pays, et surtout dans les campagnes, a été de ne nommer le diable qu'indirectement, par une épithète renfermant une idée de crainte, de mépris, quelquefois même de moquerie. Il faudrait un volume pour enregistrer tous les noms que la littérature du moyen âge a donnés à Satan.

Chez nous, on l'appelait et on l'appelle encore:

L'ôtro, l'autre.

L'ozî (*ozé*, *ozîé*, *ojî*, *izé*, selon les villages, où l'on se représentait le diable avec des ailes de gigantesque chauve-souris). *L'ê pi* que *l'ozî*, il est pire que le diable. Une prière du Pays-d'Enhaut et de la Gruyère commence ainsi: *Que diu no préjervâi d'ê l'ojî, dou parvai*: Dieu nous préserve du démon, du pervers!

Le *kakou*, le méchant, l'écorcheur (Jura).

Le *grabbi*, le démon armé de griffes.

Le *grabellou*, même signification (Jura).

Le *garou*, le sorcier enragé (Jura).

Le *forçaira*, *fourguéra*, le mauvais génie (Alpes).

L'*anchan*, le serpent ancien de l'Apocalypse (Pays-d'Enhaut).

Le *mato*, le malin.

Le *metchein*, le méchant (Jura).

Le *maffi*, le malfaisant (Lavaux).

La *mala-bilha*, la mauvaise bête.

La *metzance*: *l'a la metzance*, il a le diable au corps; *sarai bin la metzance!* ce serait bien le diable. Signifie aussi: mauvaise chance, malédiction.

L'*einemi*: *l'a l'ê z'einemi*, il est possédé.

La *nortze*, le mauvais génie, la sorcière; *la mala nortze lo tein*: il est possédé du démon; *on deréi que la nortze s'ein m'êcllie*: on dirait que le diable s'en mêle (tout va de travers).

Le *nion ne l'ou*, celui que personne n'entend.

Le *parvai*, le pervers.

Le *toufrou*, celui qui est toujours dehors (Alpes).

La *bila-crotze*, la bête à griffes (Echallens).

Le *nilon*¹, le rusé; *nitouna*, au féminin. (Se dit aussi des bêtes. En parlant des personnes, signifie au contraire: simple, nigaud, borné.)

Le *taneî*, le brun foncé. (Vient du teint sombre qu'on prête au diable, ou de ce qu'il habite les lieux souterrains.)

Le *veintoura*, l'être revêche, difficile à mener (Pays-d'Enhaut).

Le *kassarou*, le malin, le sorcier (Pays-d'Enhaut).

Le *vaudai*, le sorcier par excellence.

L'*aversié*, l'adversaire (Dauphiné et Limousin).

Dans le patois du Morvan: l'*autre*, le *maufé* (le contrefait), le *michan* (méchant), le *peul* (le laid); le *pouet*, chez nous).

Arrêtons là cette énumération. Le peu que nous en avons dit montre assez combien, de part tous les diables, le patois en cette matière est riche et varié. V. F.

PROPOS D'UN VIEUX GARÇON

Les mauvais saints.

Il est de retour, le joyeux mois de mai! etc.



C'est en chantant ce vieux refrain que l'autre dimanche les enfants de nos villages s'en sont allés quêter pour la fête du « feuillu ». Aux mains de graves et minuscules porte-bannières, les drapeaux claquent à la bise matinale; de maison en maison, la longue farandole se déroule; la hotte s'emplit tandis que le chœur reprend:

Il est de retour, le joyeux mois de mai!

Mai, c'est le mois de la joie et de l'espérance. La nature renaît; la vie semble plus riante et plus facile.

Hélas! mai est aussi le mois des espoirs sans lendemain et des déceptions cruelles. La crainte des mauvais saints met une sourdine à l'universelle allégresse. Tant de fois tout semblait être à la joie, quand, en une seule nuit, les terribles béatifiés ont anéanti en leur germe les espoirs de la jeune année.

A quoi faut-il attribuer les gelées nocturnes qui se produisent si souvent à ces dates critiques? Plusieurs hypothèses ont été émises. La plus en faveur est celle qui estime que l'abaissement de la température est due à l'action du rayonnement. Il est patent, en effet, que les gelées ne se produisent pas quand le ciel est couvert, mais bien seulement quand la nuit est claire. De là à accuser la lune, il n'y avait qu'un

¹ La Pierre à Niton, du port de Genève, dont un étymologiste a voulu faire la « pierre de Neptune », est peut-être tout simplement la « pierre au diable ». Au xiv^e siècle, on l'appelait la « Pierre dyolin ».